

Oyonnax, le 8 avril 2021

GLOBAL SECURIT SASU
18 rue de la Ville

01460 MONTREAL LA CLUSE

RECOMMANDE AVEC ACCUSE DE RECEPTION

Réf. : 2021/MP/MR/SD

Votre interlocuteur :

Maïtena REY – Chargée de CISP

04 74 77 00 06 – maitena.rey@oyonnax.fr

Objet : service de gardiennage et de sécurité incendie sur divers sites de la commune d'Oyonnax

Monsieur,

Pour faire suite à votre demande d'information concernant l'attribution du marché cité en objet, je vous prie de bien vouloir prendre note des éléments de réponse suivants :

- comme indiqué dans mon courrier en date du 1^{er} mars dernier, le candidat retenu pour ce marché est l'entreprise MJ SECURITE SAS (01 – OYONNAX), pour un montant estimatif de 64 947.12 € HT.

Votre offre a été classée en 5^{ème} position, avec les notes suivantes :

	Note critère prix / 5 (coef. 70 %)	Note valeur technique / 5 (coef. 30 %)	Note totale	Classement
MJ SECURITE	5.00	4.25	4.78	1
GLOBAL SECURIT	4.38	3.50	4.12	5

- comme précisé à l'article 7.2 du règlement de consultation les critères retenus pour le jugement des offres sont les suivants :

Critères	Pondération
1-Prix des prestations	70.0 %
2-Valeur technique	30.0 %

Le critère "Prix" fera l'objet d'une note sur 5, arrondie au centime, attribuée par la formule suivante :

$$\text{Note} = 5 \times (1 - (\text{offre du candidat} - \text{offre la moins élevée}) / \text{offre la plus élevée})$$

Le critère "valeur technique" fera l'objet d'une note sur 5 attribuée en fonction de la qualité d'ensemble du mémoire justificatif que le candidat joindra à son offre, en application de l'échelle de notation suivante ; 0 = renseignement absent, 1 = mauvais, 2 = passable, 3 = moyen, 4 = bien, 5 = excellent, si besoin assortie de quarts de points.

Le candidat présente dans son mémoire la méthodologie, les moyens et toutes dispositions qu'il se propose d'adopter pour l'exécution des prestations le concernant. Ce mémoire comprendra toutes justifications et observations utiles du candidat, critères à parts égales :

- moyens humains et matériels affectés au marché, jugés sur :
 - * CV de ses agents
 - * l'arrêté préfectoral habilitant à exercer
 - * la copie des cartes professionnelles de ses agents
 - * la déclaration des chiens

- * les certificats d'inscription au fichier national de la centrale canine
- * les certificats de dressage délivrés par la société agréée

- méthode de gestion des personnels et du planning.

La note finale servant au classement sera la moyenne pondérée des notes de chaque critère.

Vous trouverez en annexe le rapport d'analyse des offres ainsi que le DC1 de l'entreprise attributaire.

Vous en souhaitant bonne réception,

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Michel Perraud



Le Maire,

Michel Perraud
Michel-PERRAUD

NB : Je vous informe que cette décision est susceptible de faire l'objet des recours suivants auprès du tribunal administratif de Lyon :

- Référé précontractuel jusqu'à la signature du marché ou de l'accord cadre (Articles L551-1 et suivants et R551-1 et suivants du Code de justice administrative);
- Référé contractuel au plus tard le trente et unième jour suivant la publication d'un avis d'attribution du contrat (L551-13 du Code de justice administrative) ou en l'absence de la publication d'avis dans un délai de six mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du contrat (Sauf si le demandeur a fait usage du recours prévu à l'article L551-1, si la personne publique a respecté la suspension prévue à l'article L551-4 et s'est conformée à la décision rendue sur ce recours);
- Recours en contestation de validité du contrat ou de certaines de ses clauses exercé par les tiers au contrat dans un délai de deux mois à compter de la publication de l'avis d'attribution (CE Ass., 4 avril 2014, " Département de Tarn-et-Garonne ", n° 358994).

MJ SECURITE – Analyse critère technique

Moyens humains et matériels	4 / 6
CV des agents	0 / 1 Non fourni
Arrêté préfectoral habilitant à exercer	1 / 1 Document fourni
Copies des cartes pro. Des agents	1 / 1 Documents fournis
La déclaration des chiens	1 / 1 Document fourni
Certificats d'inscription au fichier national de la centrale canine	0 / 1 Non fourni
Certificats de dressage	1 / 1 Document fourni

Pondération : $(4 / 6) * 2.5 = 1.666$ (arrondi = 1.7 / 2.5)

Méthode de gestion des personnels et du planning	2.5 / 2.5 Formation continue et individuelle du personnel Gestion du planning efficiente - Responsable d'exploitation chargé du suivi du personnel + responsable planning - Planning des agents affectés sur site transmis au responsable du service concerné Compte-rendu / main-courante transmis pour chaque prestation Commande possible 2 heures avant la demande de prestation Numéro d'astreinte Tenue conforme Suivi agent possible Agent de remplacement prévu en moins de 1 heure
--	---

NOTE OBTENUE : 2.5 / 2.5

VALEUR TECHNIQUE NOTE FINALE :

$1.7 + 2.5 = 4.2 / 5$ arrondi à 4.25

Global Sécurité – Analyse critère technique

Moyens humains et matériels	3 / 6
CV des agents	1 / 1 Documents fournis
Arrêté préfectoral habilitant à exercer	1 / 1 Document fourni
Copies des cartes pro. Des agents	1 / 1 Documents fournis
La déclaration des chiens	0 / 1 Non fourni
Certificats d'inscription au fichier national de la centrale canine	0 / 1 Non fourni
Certificats de dressage	0 / 1 Non fourni

Pondération : $(3 / 6) * 2.5 = 1.25$ (arrondi = 1.3 / 2.5)

Méthode de gestion des personnels et du planning	2.25 / 2.5 Formation continue et individuelle du personnel Gestion du planning efficiente - Responsable d'exploitation pour l'encadrement des effectifs - Logiciel de planification SEKUR Main courante électronique Agent de remplacement prévu en moins de 1 heure Numéro d'astreinte (Permanence 24 h sur 24, 7 jours sur 7 grâce à une ligne téléphonique de permanence sécuritaire) Tenue conforme Possibilité de suivi des agents en temps réel Pas d'évocation de délai de commande urgente
--	--

NOTE OBTENUE : 2.25 / 2.5

VALEUR TECHNIQUE NOTE FINALE :
 $1.3 + 2.25 = 3.55 / 5$ arrondi à 3.50



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
Direction des Affaires Juridiques

MARCHES PUBLICS

DC1

LETTRE DE CANDIDATURE

DESIGNATION DU MANDATAIRE PAR SES CO-TRAITANTS¹

Le formulaire DC1 est un modèle de lettre de candidature, qui peut être utilisé par les candidats aux marchés publics (marchés ou accords-cadres) pour présenter leur candidature.

En cas d'allotissement, ce document peut être commun à plusieurs lots.

En cas de candidature groupée, chaque membre du groupement renseigne le formulaire, et produit les renseignements ou documents demandés par l'acheteur (formulaire DC2).

Il est rappelé qu'en application du code de la commande publique, et notamment ses articles L. 1110-1, et R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-7 à R. 2162-12, R. 2162-13 à R. 2162-14 et R. 2162-15 à R. 2162-21 (marchés publics autres que de défense ou de sécurité), ainsi que R. 23612-1 à R. 2362-6, R. 2362-7, R. 2362-8, R. 2362-9 à R. 2362-12, et R. 2362-13 à R. 2362-18 (marchés de défense ou de sécurité), le vocable de « marché public » recouvre aussi les marchés de partenariat et les marchés de défense ou de sécurité ainsi que les marchés subséquents et les marchés spécifiques, indépendamment des techniques d'achats utilisées (accords-cadres s'exécutant par la conclusion de marchés subséquents ou par l'émission de bons de commande, concours, systèmes d'acquisition dynamiques, catalogues électroniques et enchères électroniques), qu'ils soient ou non soumis aux obligations relatives à la préparation et à la passation prévues par ce code. Dans tous ces cas, le présent formulaire type est utilisable.

A - Identification de l'acheteur

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

MAIRE D'OYONNAX
126 RUE ANATOLE France
BP817
01100 OYONNAX

B - Objet de la consultation

(Reprendre le contenu de la mention figurant dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt ; en cas de publication d'une annonce au Journal officiel de l'Union européenne ou au Bulletin officiel des annonces de marchés publics, la simple indication de la référence à cet avis est suffisante ; dans tous les cas, l'indication du numéro de référence attribué au dossier par l'acheteur est également une information suffisante.)

SERVICE DE GARDIENNAGE ET DE SECURITE INCENDIE SUR DIVERS SITES DE LA COMMUNE
D'OYONNAX

¹ Formulaire non obligatoire disponible, avec sa notice explicative, sur le site du ministère chargé de l'économie.

C - Objet de la candidature

(Cocher la case correspondante.)

La candidature est présentée :

- ☒ pour le marché public *(en cas de non allotissement)* ;
- ☐ pour tous les lots de la procédure de passation du marché public ;
- ☐ pour le lot n°..... ou les lots n°..... de la procédure de passation du marché public *(en cas d'allotissement ; si les lots n'ont pas été numérotés, indiquer ci-dessous l'intitulé du ou des lots tels qu'ils figurent dans l'avis d'appel à la concurrence ou l'invitation à confirmer l'intérêt).*

D - Présentation du candidat

(Cocher la case correspondante.)

☒ Le candidat se présente seul :

■ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :
MJ SECURITE

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

131 RUE ANATOLE France

01100 OYONNAX

■ Adresse électronique :

martine.uzel@groupe-crit.com / mjsecurite@groupe-crit.com

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

04 74 77 28 04 / FAX 04 74 81 87 09

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

SIRET : 44935199400019

☐ Le candidat est un groupement d'entreprises :

☐ conjoint

OU

☐ solidaire

En cas de groupement conjoint, le mandataire est solidaire :

☐ Non

OU

☐ Oui

E - Identification des membres du groupement et répartition des prestations

(Tous les membres du groupement remplissent le tableau ci-dessous. En cas de groupement conjoint, les membres du groupement indiquent également dans ce tableau la répartition des prestations que chacun d'entre eux s'engage à réaliser. Ajouter autant de lignes que nécessaires.)

N° du Lot	Nom commercial et dénomination sociale, adresse de l'établissement (*), adresse électronique, numéros de téléphone et de télécopie, numéro SIRET des membres du groupement (***)	Prestations exécutées par les membres du groupement (**)

(*) Préciser l'adresse du siège social du membre du groupement si elle est différente de celle de l'établissement.

(**) Pour les groupements conjoints. Lorsque la candidature est présentée sous forme de groupement solidaire, le renseignement de cette rubrique est inutile.

(***) A défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD.

F - Engagements du candidat individuel ou de chaque membre du groupement

F1 – Exclusions de la procédure

Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, déclare sur l'honneur :

- a) dans l'hypothèse d'un marché public autre que de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique (*);
- b) dans l'hypothèse d'un marché public de défense ou de sécurité, ne pas entrer dans l'un des cas d'exclusion prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique.

Afin d'attester que le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, n'est pas dans un de ces cas d'exclusion, cocher la case suivante : ☒

(*) Lorsqu'un opérateur économique est, au cours de la procédure de passation d'un marché, placé dans l'un des cas d'exclusion mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5, aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 ou aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 du code de la commande publique, il informe sans délai l'acheteur de ce changement de situation.

F2 – Documents de preuve disponibles en ligne (applicable également aux MDS, lorsque l'acheteur a autorisé les candidats à ne pas fournir ces documents de preuve en application de l'article R. 2343-14 ou de l'article R. 2343-15 du code de la commande publique)

Le cas échéant, adresse internet à laquelle les documents justificatifs et moyens de preuve sont accessibles directement et gratuitement, ainsi que l'ensemble des renseignements nécessaires pour y accéder :

(Si l'adresse et les renseignements sont identiques à ceux fournis plus haut se contenter de renvoyer à la rubrique concernée.)

- Adresse internet :

- Renseignements nécessaires pour y accéder :

F3 - Capacités

Le candidat individuel, ou les membres du groupement, produisent, aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles :

(Cocher la case correspondante.)

☒ le formulaire DC2.

☐ les documents établissant ses capacités, tels que demandés dans les documents de la consultation (*).

(*) **Attention**, dans le cadre d'un marché public de défense ou de sécurité, certains documents de preuve sont à fournir au stade de la candidature ; il convient alors de vérifier attentivement les exigences fixées dans les documents de la consultation. Dans les autres marchés publics, les candidats ne sont tenus de fournir que des informations ; dans ce cas, s'ils peuvent décider de fournir les documents de preuve de la satisfaction aux conditions de participation au stade de la candidature, ils n'y sont en aucun cas tenus et l'acheteur ne peut juridiquement les y obliger.

G - Désignation du mandataire (en cas de groupement)

Les membres du groupement désignent le mandataire suivant :

[Indiquer le nom commercial et la dénomination sociale du mandataire, les adresses de son établissement et de son siège social (si elle est différente de celle de l'établissement), son adresse électronique, ses numéros de téléphone et de télécopie et son numéro SIRET ; à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine du candidat issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICDJ.]

☐ Nom commercial et dénomination sociale de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation :

■ Adresses postale et du siège social (si elle est différente de l'adresse postale) :

■ Adresse électronique :

■ Numéros de téléphone et de télécopie :

■ Numéro SIRET, à défaut, un numéro d'identification européen ou international ou propre au pays d'origine de l'opérateur économique issu d'un répertoire figurant dans la liste des ICD :

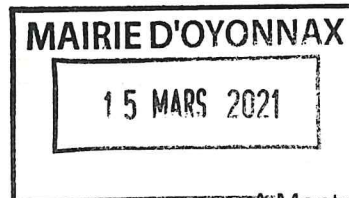
Le mandataire devra fournir, si le groupement est désigné attributaire, un document d'habilitation par les autres membres du groupement et précisant les conditions de cette habilitation. Pour les marchés publics de défense ou de sécurité, ce document est à fournir dès le dépôt de la candidature.



GLOBAL SECURIT
18 rue de la ville

01460 MONTREAL LA CLUSE

Mairie d'Oyonnax
Responsable du service des marchés
publics
126 rue anatole France
BP 817
01108 OYONNAX CEDEX



A Montréal-la Cluse, le 11 mars 2021

OBJET : demande de documents

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courrier du 1^{er} mars 2021 m'informant que ma proposition concernant le dossier déposé pour le service de gardiennage et de sécurité incendie sur divers sites de la commune d'Oyonnax n'a pas été retenue.

Conformément à l'article 2 de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 portant diverses mesures d'amélioration des relations entre les administrations et le public, je vous prie de bien vouloir me communiquer les documents suivants :

- le rapport d'analyse des Offres
- les éléments de notation et de classement
- lettre de candidature DC1 ou DC2
- l'offre globale de prix

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

GLOBAL SECURIT
M RAVAN Sébastien